\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Premier ministre
Benjamin Netanyahou
Prime Minister's Office
3 Kaplan St. Hakirya
91950 Jerusalem
Israël

**E-mail :** **mankals@pmo.gov.il**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Premier ministre,

**Nous vous écrivons afin d’exprimer notre vive inquiétude face au non-respect par Israël des mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de justice (CIJ) en réponse à l’affaire portée devant elle par l’Afrique du Sud, dans laquelle cette dernière accuse Israël de bafouer ses obligations à l’égard des civil·e·s palestiniens dans la bande de Gaza occupée, au titre de la Convention sur le génocide**. Compte tenu du risque réel et imminent de génocide auquel sont exposés les Palestinien·ne·s de Gaza, je vous exhorte à garantir qu’Israël mette en œuvre les six mesures conservatoires ordonnées par la Cour, notamment pour prévenir des actes proscrits par la Convention sur le génocide, pour empêcher et sanctionner l’incitation publique et directe au génocide et, surtout, pour prendre des mesures immédiates et efficaces afin de fournir les services essentiels et l’aide humanitaire dont les populations civiles de la bande de Gaza occupée ont besoin de toute urgence pour améliorer leurs conditions de vie.

Après quatre mois de bombardements israéliens incessants sur la bande de Gaza, accompagnés d’un nouveau renforcement du siège illégal qui dure depuis plus de 16 ans, les civil·e·s de Gaza sont aux prises avec une catastrophe humanitaire apocalyptique. Les civil·e·s de Gaza sont confrontés à des déplacements de masse, à une famine artificielle et à une privation délibérée de services de base, notamment l’accès à de l’eau potable et à des services d’assainissement, ainsi qu’à un approvisionnement inadéquat en carburants, dont la bande de Gaza a pourtant désespérément besoin pour alimenter les hôpitaux, purifier l’eau et transformer les denrées alimentaires. Le bilan mortel ne cesse de s’alourdir: plus de 28'000 personnes ont été tuées, 10'000 autres sont portées disparues sous les décombres et près de 68'000 ont été blessées, des milliers d’entre elles souffrant de handicaps permanents. Plus de 1,7 million de Palestinien·ne·s, soit plus de 85% de la population de Gaza, ont été déplacés à l’intérieur de ce territoire au moins une fois; 2,2 millions de personnes sont confrontées à un risque imminent de famine; les maladies infectieuses sont de plus en plus répandues en raison de vagues successives de déplacements massifs, de la surpopulation et du manque d’eau propre et de conditions d’hygiène adéquates. L’approvisionnement humanitaire est rare et terriblement insuffisant, en particulier pour les nombreuses personnes se trouvant dans une situation catastrophique dans le nord de Gaza.

Non seulement la restriction de l’acheminement d’une aide humanitaire essentielle et les attaques en cours contre les hôpitaux représentent une violation des mesures provisoires que la CIJ a ordonné à Israël de prendre, elles constituent également une violation des obligations juridiques d’Israël, en tant que puissance occupante, en vertu du droit international humanitaire.

**Face au risque réel et imminent de génocide des Palestinien·ne·s de Gaza et afin d’éviter que la catastrophe humanitaire ne s’aggrave encore, j’exhorte l’État d’Israël à respecter l’arrêt de la CIJ et à prendre des mesures immédiates et efficaces pour permettre la prestation de services de base et l’acheminement d’une aide humanitaire et médicale d’urgence dans l’ensemble de la bande de Gaza, conformément au droit international.**

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade d’Israël, Alpenstrasse 32, 3006 Berne

Fax: 031 356 35 56 / E-mail: ambassador-sec@bern.mfa.gov.il / Twitter/X: twitter.com/Israelinch